



BULLETIN DE VEILLE

URBANISME ET AMENAGEMENT TERRITORIAL

UPF/ENVIRONNEMENT: WORKSHOP VIRTUEL SUR LES INITIATIVES MAROCAINES EN CONSTRUCTION ET URBANISME DURABLES

A l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, l'Université Privée de Fès (UPF), membre du comité Multi-consultatif du programme « Sustainable Buildings and Construction » (SBC), co-dirigé par les Nations-Unies pour l'Environnement, a co-organisé, le 5 juin, un workshop virtuel visant à faire connaître les initiatives marocaines en termes de construction et d'urbanisme durables.

L'urbanisation galopante des dernières décennies entraîne l'émergence de nombreux défis. Surconsommation énergétique, multiplication des déchets de chantiers... autant de problématiques interdépendantes auxquelles sont confrontés les décideurs locaux, parallèlement soumis à une gestion régionale décentralisée, mettent avant les organisateurs.

Souvent, le secteur de la construction, souligne à ce propos l'UPFest vu comme le mauvais élève créant tous ces impacts négatifs. Les opportunités peuvent aussi être soulignées. Des impacts positifs peuvent être réalisés à travers l'investissement dans le secteur de manière durable, soulignent-ils....

Source: <https://fr.hespress.com/149968-upf-environnement-workshop-virtuel-sur-les-initiatives-marocaines-en-construction-et-urbanisme-durables.html>

URBANISME BATIPÉDIA, LE PORTAIL AU LARGE ÉVENTAIL

Rassemblant les contenus scientifiques et technico-réglementaires nécessaires à la filière construction, le portail d'informations et de services du CSTB s'enrichit et propose de nouveaux services-métiers.

Complétant l'offre à la disposition des professionnels leur permettant de mener à bien leurs projets de construction ou d'aménagement, deux nouveaux services ont fait leur apparition sur le portail Batipédia. Développés par le groupe Kinaxia (éditeur de solutions logicielles en ligne).

Preventimmo et CityScan sont accessibles via un paiement à l'acte. Destiné aux acteurs du marché de l'immobilier en France, le premier est un service web de fourniture de renseignements sur l'état des risques et des pollutions, de certificats et d'attestations ou encore d'études spécifiques (constructibilité, concordance cadastrale, etc.), tandis que le second permet de tout savoir sur un emplacement immobilier en France grâce à plus de 120 indicateurs géolocalisés exclusifs.....

Source: <https://www.journal-du-btp.com/urbanisme-batipedia-le-portail-au-large-eventail-2018.html>

CO-WORKING, TERRASSES, VÉGÉTALISATION : COMMENT REPENSER L'URBANISME APRÈS LE COVID-19 ?

La crise du coronavirus oblige à repenser le logement. Les promoteurs immobiliers l'ont bien compris et planchent déjà sur des immeubles adaptés au co-working qui laisseraient plus de place à la végétation et aux terrasses. Obligés de rester chez eux pendant deux mois de confinement à cause de l'épidémie de [coronavirus](#), les Français, surtout ceux habitant dans les grandes agglomérations, se sont sentis à l'étroit dans leur logement. [Certains ont déjà décidé de faire leurs valises pour la campagne et des habitats plus grands](#). Mais pour ceux qui restent, les architectes réfléchissent déjà à l'urbanisme de demain.....

Source: <https://www.europe1.fr/societe/espaces-de-co-working-jardins-suspendus-la-crise-du-covid-reinvente-les-immeubles-3974316>

GRAND PARIS : RELANCER L'ACTIVITÉ DE LA CONSTRUCTION GRÂCE À LA DIGITALISATION

Les Notaires du Grand Paris, la Fnaim du Grand Paris, le Conseil de l'ordre régional des architectes d'Île-de-France (Croaif) et la FPI Île-de-France, ont annoncé, le 5 mai 2020, la création de l'Alliance des professionnels de l'urbanisme et de l'immobilier du Grand Paris. Pourquoi et visant quels objectifs ? Voici les réponses.

Cinq facteurs ont convaincu ces quatre organisations « d'associer leurs forces au service de la population, des élus et de l'économie locale » afin de créer l'Alliance des professionnels de l'urbanisme et de l'immobilier du Grand Paris :

1/ Parce que « le Grand Paris justifie une réponse particulière aux enjeux urbains, sociaux, et environnementaux. » 2/ Parce que « nos professions dialoguent avec les autorités publiques, et que toutes doivent veiller au respect de leurs engagements sur le terrain. » 3/ Parce que « nos professions ont acquis une vraie maîtrise de la digitalisation et souhaitent faire évoluer nos méthodes de travail avec les collectivités publiques. » 4/ Parce que « les ordonnances et textes réglementaires publiés depuis la crise sanitaire ont créé un cadre juridique d'exception. » 5/ Parce que « cette période appelle à l'innovation, dans le secteur public ou privé. »

Accélérer la digitalisation du secteur

Leurs objectifs ? D'abord, aider, dès juin 2020, les élus locaux à digitaliser les autorisations d'urbanisme des déclarations d'intention d'aliéner (document indiquant avant une vente si la collectivité utilise ou renonce à son droit de préemption) et d'instructions des dossiers notamment des permis de construire. Le but : relancer, au plus vite, l'activité de la construction en Île-de-France. « *Nous ne souhaitons pas attendre la date incertaine du 2^e tour des élections municipales*, affirme Bertrand Savouré, président des Notaires du Grand Paris. *Nous voulons agir dès juin 2020.* »

Dématérialiser les échanges

Et la collective d'ajouter : « *Nous demandons aux pouvoirs publics d'anticiper, pour la fin de l'année 2020, les objectifs fixés pour janvier 2022 par le législateur en termes de dématérialisation des échanges. À cet effet, nous proposons de les accompagner et de mettre à leur disposition nos expériences et nos compétences pour le travail à distance et la numérisation.* »....

Source: <https://www.immomatin.com/articles/services-evaluer/grand-paris-relancer-l-activite-de-la-construction-grace-a-la-digitalisation.htm>

LAMBALLE. NOUVEAU LOTISSEMENT, LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX... ON A AUSSI PARLÉ URBANISME AU CONSEIL

Un projet de lotissement rue de Penthièvre

La Champagne, ce sera son nom. Sous le lotissement Les Coteaux du moulin, et le long de la rue de Penthièvre, un nouveau lotissement est projeté sur un terrain d'environ 24 000 m². La société Lamotte a déposé une demande de permis d'aménager en mars. Cette opération comprendra 36 lots libres et deux macrolots destinés à accueillir 25 logements sociaux. Des équipements publics seront programmés, avec un coût partagé par le porteur de projet : la réalisation d'un giratoire rue de Penthièvre pour faciliter et sécuriser l'entrée dans le lotissement et l'amélioration des dessertes piétonnes et automobiles sur cette même artère. Ces travaux sont estimés à 259 254 € HT.

Stéphane de Sallier-Dupin, leader de l'opposition, pose « **la question de la sécurité de l'axe devant la vitesse de certains véhicules** ». Pour le maire, Loïc Cauret, « **ce quartier s'est renouvelé, cet endroit est un enjeu d'avenir pour Lamballe-Armor** ». Denis Michelet, adjoint à l'urbanisme, intervient : « **Il y a eu des contrôles de vitesse, et ce n'est pas fini. Des aménagements seront à faire.** » Rencontré dans le quartier, un riverain, déjà confronté à un accident dans sa propriété, confirme la vitesse excessive : « **Comme ça descend, les véhicules filent... Ils vont vite. Il y a des choses à faire. Ici, on est bien placé. C'est un secteur attractif. Nous sommes à proximité du centre Leclerc et de la gare.** »....

Source: <https://www.ouest-france.fr/bretagne/lamballe-armor-22400/lamballe-nouveau-lotissement-logements-locatifs-sociaux-aussi-parle-urbanisme-au-conseil-6863960>

COVID-19 : QUELLES RÈGLES POUR L'URBANISME ET LA CONSTRUCTION DE DEMAIN ?

Au-delà de la suspension des chantiers, la crise due à la pandémie du Covid-19 nous invite à adopter un regard prospectif sur les nouveaux enjeux qui vont structurer l'urbanisme et la construction dans les années à venir.

La crise sanitaire et les mesures de confinement ont bouleversé en quelques jours nos conditions de vie et de travail à plus ou moins long terme selon les domaines. En matière d'urbanisme, trois axes de réflexion nous semblent devoir être privilégiés.

Accélérer la dématérialisation

En premier lieu, une question immédiate s'est posée lors du confinement : la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme. Si cette réforme a été amorcée par l'[article 62 de la loi Elan](#) qui fixe une [échéance au 1er janvier 2022](#) pour les communes dont le nombre d'habitants est supérieur à 3 500, la **crise sanitaire a mis en exergue le retard pris en la matière par l'administration.**

L'absence de dématérialisation pour la plupart des collectivités a eu deux conséquences : le blocage de l'instruction des dossiers pendant le confinement et l'engorgement des services instructeurs à l'issue de celui-ci. En effet, cette absence s'est traduite dans un premier temps par une impossibilité, pour les services, d'avancer dans l'instruction des demandes, ce qui a conduit le gouvernement à suspendre les délais d'instruction ([ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période](#)).....

Source: <https://www.lemoniteur.fr/article/covid-19-quelles-regles-pour-l-urbanisme-et-la-construction-de-demain.2092856>

LE MONDE POST-COVID-19 INVITE À REPENSER LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE !

L'histoire de l'aménagement du territoire est strictement liée aux crises sanitaires. Les principales épidémies ont permis de faire évoluer sensiblement la manière d'organiser l'espace et le territoire et de le rendre résilient à ces menaces récurrentes. Certaines épidémies ont mis fin à des règnes, des dynasties ou des régimes et ont annoncé l'avènement de nouvelles ères conduisant à un réaménagement de l'espace et à un renouvellement de l'organisation du territoire. La crise planétaire de la Covid-19 a permis, dès le départ, de mettre l'accent sur les déséquilibres des territoires et la nécessité d'en tenir compte pour pouvoir organiser la riposte. L'aménagement du territoire a été ainsi remis au-devant de la scène de manière spectaculaire. Jamais une telle réflexion n'a été aussi évidente pour les hommes politiques et les citoyens : l'aménagement du territoire a une influence sur la gestion des crises et peut sauver des vies ou empirer les bilans sanitaires.

La gestion de la crise a une dimension territoriale sans conteste. En effet, dès lors que les décisions d'étudier, de travailler, de se soigner, de se déplacer et de s'approvisionner ont été impactées par la Covid-19, la gestion du territoire est vitale. Dès lors, la Covid-19 a servi de test pour juger les politiques d'aménagement du territoire antérieures et leurs lacunes, leurs atouts et leurs faiblesses partout dans le monde.....

Source: <https://www.realites.com.tn/2020/06/le-monde-post-covid-19-invite-a-repenser-les-politiques-damenagement-du-territoire/>

COVID-19 : LES 8 PROPOSITIONS DE LA FNAIM POUR RELANCER L'IMMOBILIER

L'industrie est un enjeu majeur pour l'économie du pays et pour les millions de Français. Voici les 8 propositions de la FNAIM pour un plan de relance du logement.

L'immobilier, créateur de richesse et d'emplois pour l'économie française

[Les effets de la pandémie de COVID-19](#) risquent d'impacter fortement et pour de longs mois l'économie française et mondiale (la Banque de France anticipe une chute du PIB d'au moins 10% cette année et prévoit un retour au niveau d'avant la crise pas avant 2022). Afin de limiter l'impact de la crise et permettre un redémarrage de l'économie, de nombreux plans de relance voient le jour. Dans ce contexte, elle dresse 8 propositions pour un plan de relance pour le logement et rappelle que cette industrie est un enjeu majeur pour l'économie du pays et pour des millions de Français.

On l'oublie trop souvent, l'activité immobilière est un secteur majeur de l'économie nationale. L'ensemble des dépenses pour l'achat de logements neufs et existants (terrains et gros travaux inclus) représente 337 milliards d'euros. La filière dans son ensemble représente environ 2,5 millions d'emplois, non-délocalisables. Pour la FNAIM dont les adhérents sont des TPE durement impactées par la crise implantées et implantées sur le territoire, l'immobilier ne doit pas être le grand oublié mais au contraire un des rouages essentiels de la relance.....

Source: <https://www.mysweetimmo.com/2020/06/11/covid-19-les-8-propositions-de-la-fnaim-pour-relancer-limmobilier/>

BULLETINS OFFICIELS



Numéro de BO

6888

6889-bis

Date de publication

05/06/2020

09/06/2020

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

BNF : Des millions de ressources disponibles gratuitement en ligne

<https://www.bnf.fr/fr/des-millions-de-ressources-disponibles-gratuitement-en-ligne>

BIBLIOVOX : La bibliothèque numérique de la lecture publique

<https://www.bibliovox.com/>